



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Finances / Direction Générale des Douanes
Direction Régionale des Douanes - Sétif
Inspection Divisionnaire des Douanes à Sétif, Jijel et B.B.A
Recette Principale des Douanes à Sétif, B.B.A, Jijel et M'sila

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le 28 et 29 novembre 2017 à partir de :08heures au niveau de dépôt des douanes sis à : Ain Ouleman – sétif, à la vente aux enchères publiques de divers lots de marchandises relatifs aux recettes des douanes de : Sétif, Msila, Jijel et Bordj Bouariridj ; consistant en :

1- Recette des douanes à Sétif	2- Recette des douanes à B.B.A
- Vêtements, tissus et chaussures divers.	- Véhicules divers, motocycles
- Sacs en plastique semi fini	- Lot de marbre
- Meuble, lavabo, maisons amovibles préfabriqués	3- Recette des douanes à M'sila
- Véhicules divers, engins, motocycles et vélos	- Véhicules divers, motocycles
- Marchandises et objets divers	4- Recette des douanes à Jijel
- Electroménagers, produits d'entretien et droguerie	- Déchets ferreux et non ferreux
- Véhicules ZH et pièces de rechanges usagées destinées au recyclage	

LIEUX DES VISITES DES MARCHANDISES:

- Dépôt des douanes sis à : Ain Oulman (Wilaya de Sétif) concernant les marchandises et véhicules des recettes des douanes de : Sétif et Bordj Bouariridj.
- Dépôt des douanes sis à la Zone Industrielle Tinedal (Wilaya de M'sila).
- Port de Djendjen de Jijel concernant les marchandises de la recette des douanes de Jijel.

CONDITION DE VENTE

- Les marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes, au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou cheque certifié.
- Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.
- Les lots adjugés et payés, que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de huit jours seront après mise en demeure adressée a l'intéressé laissée sur les lieux de la vente a ses frais et a ses risques.
- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente pendant les heurs de travail :